



**Affligeant et irresponsable sont les mots qui résument ce pseudo groupe de travail spécifique, issu du CNHSCT, relatif aux essais en survitesse sur la future LGV SEA (Tours-Bordeaux). Force a été de constater que les intérêts économiques des entreprises SNCF et SYSTRA ont pris le pas sur la sécurité et les conditions de travail des agents travaillant à la réalisation de ces essais. La Direction a délibérément fuit ses responsabilités en matière de prévention des risques, mettant hors-jeu les CHSCT et faisant fi des référentiels d'entreprise. C'est inadmissible ! La CGT ne laissera pas faire.**

## **GROUPE DE TRAVAIL DU 19 JUILLET 2016 CONSACRÉ À LA REPRISSE DES ESSAIS EN SURVITESSE SUR LGV SUD EST ATLANTIQUE (SEA)**

Les séquelles psychologiques et physiques, encore présentes, de l'accident mortel survenu le 14 novembre 2015 sur la LGV Est sont déjà dépassées par nos plus haut dirigeants. Il faut avancer vite sans attendre d'en tirer les enseignements. Ils avaient promis un esprit d'ouverture, la transparence totale, la responsabilité et le travail collectifs. Aucune de ces promesses n'est à ce jour respectée !

Outre le fait que les mandatés CHSCT et le cabinet d'expertise n'ont toujours pas les éléments demandés depuis plus de 6 mois, (ce qui pourrait constituer une entrave au fonctionnement des CHSCT), les représentants des Directions nous diffusent leur plan de « prévention », issu des recommandations du rapport Lacoste, sans que nous puissions l'amender.

Aucun élément ne nous a été remis en amont, ni sur table (rapport Lacoste, PowerPoint, retours d'expérience,...). Comment expliquer que le comité Lacoste a eu la possibilité d'accéder à tous éléments et dans tous lieux (même à l'entreprise SYSTRA) alors même que l'expert, mandaté par les CHSCT, peine à exercer sa lettre de mission ?

A ce jour, le Cabinet APTEIS se voit toujours refuser l'accès en cabine lors d'un essai dynamique, afin de pouvoir évaluer réellement les situations de travail réelles.

Les mesures de prévention et de protection de la santé des agents contenues dans ce plan unilatéral, également applicable à tous les essais ferroviaires, sont loin de satisfaire aux exigences de sécurité et ne reprennent que partiellement les conseils du rapport Lacoste.

Tous les éléments remettant en cause la politique de l'entreprise et les délais contenus dans les cahiers des charges ont été volontairement proscrits. De plus, l'absence des entreprises extérieures à la SNCF dans le « plan de prévention » nous inquiète fortement sur les mesures préventives en situation de co-activité.

Ce groupe de travail n'était donc qu'un simulacre, une pure opération de communication destinée à faire bonne figure aux yeux de l'opinion publique, aux cheminots, aux familles des victimes, et à co-responsabiliser, dans le même temps, les organisations syndicales.

Aucun représentant des directions n'avait l'autorité requise ni les moyens nécessaires, mais uniquement une vision technique. D'ailleurs, la grande messe « CONVENTION SECURITE » des 5 et 6 juillet derniers, à Reims, mettant en avant le seul pouvoir technologique et la digitalisation, a, une fois de plus, porté la seule idée d'une « Nouvelle Technologie », en lieu et place de

l'HUMAIN comme solution, sans aucune présentation dans les Instances Représentatives du Personnel (IRP) : l'ESVE (Equipement de Surveillance de la Vitesse en Essai ». La direction veut rejeter la responsabilité sur une faute humaine, sans autres explications, et remettant en cause, de fait, la compétence et le professionnalisme des cheminots.

Même le Département SST (Santé et Sécurité au Travail), présent ce jour, a brillé par son silence.

Dans ce contexte de mépris et de non-respect des obligations légales des employeurs, la CGT va donner des suites à ce dossier, dans l'unité la plus large, afin que les conditions de travail et la sécurité des agents engagés dans les essais ferroviaires soient à la hauteur des contraintes qui leur sont imposées quotidiennement.

**La CGT fera tout pour connaître et faire connaître la vérité sur les circonstances des accidents ferroviaires survenus ces 2 dernières années, et plus particulièrement ceux qui ont entraîné la perte de vies humaines.**

## F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
Fonction : .....  
Grade : .....  
Position de rémunération : .....  
Etablissement : .....  
Tél : .....  
E-mail : .....



BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :  
« Que fait la CGT ? »  
FAITES-LA !**

Nom du secteur : ..... Tél : .....  
Syndicat : ..... Tél : .....  
Nom du contact : .....  
Nom du syndiqué : .....

